

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 26 septembre 2017**

Objet : Plan de financement estimatif pour le déploiement de réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) dans le cadre du Jalon 1 du SDAN sur les trois départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze septembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 13 (dont 2 procurations)

Votants : 13 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mme Geneviève BARAT (suppléante de Mr Vandembroucke 1^{er} VP)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèze-6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Pascal COSTE (procuration donnée à Mme Rome)
Mr Mathieu HAZOUARD
Mr Christophe PATIER
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Faivre)

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand-Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle Agglo
Président Département Corrèze
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)

Adjointe au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Par délibération N°533 en date du 15 décembre 2016, un plan de financement prévisionnel a été établi pour les opérations de FTTH qui seront mises en œuvre sur le département de la Haute-Vienne. Le coût total des travaux estimé a été délibéré à hauteur de 51 000 000 € HT. Cette délibération a été présentée au comité syndical dans la mesure où le Département de la Haute Vienne avait déjà acté ce projet de déploiement et même versé une partie de sa contribution au syndicat mixte DORSAL.

Aujourd'hui c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui se prépare à délibérer sur le montant de son aide financière pour le déploiement du FTTH sur les trois départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

Afin de permettre l'encaissement d'une avance de la Région Nouvelle Aquitaine sur les exercices 2017 et 2018, il est proposé de délibérer sur un plan de financement prévisionnel global pour le déploiement du FTTH sur les trois départements sachant que le montant estimatif total de l'opération est susceptible d'évoluer en fonction des résultats des procédures de marchés de travaux en cours. Ces résultats permettront également de préciser la répartition financière Départements/EPCI.

Il est à noter que les coûts estimatifs présentés ne prennent en compte que 32% de raccordements finaux, correspondant à une projection du taux de pénétration à cinq ans, période référence pour le calcul de l'aide régionale.

2.1 Plan de financement prévisionnel général de l'action et décomposition des dépenses par département. Le Taux de raccordement des prises FTTH envisagé à 5 ans est estimé à 32%.

	Corrèze (19)	Creuse (23)	Haute-Vienne (87)	Limousin
Investissements totaux (HT)	144,4 M€	47,9 M€	40,0 M€	232,3 M€
Subvention UE	5,0 M€	5,0 M€	5,0 M€	15,0 M€
Subvention FSN	43,3 M€	20,8 M€	16,4 M€	80,4 M€
Subvention Région	44,0 M€	10,2 M€	8,5 M€	62,7 M€
Reste à financer (Départements / EPCI)	52,1 M€	12,0 M€	10,1 M€	74,2 M€

57

2.2 Décomposition de l'action par opérations éligibles à une aide régionale, avec un taux de raccordement des prises FTTH estimé à 32% à 5 ans.

	Corrèze (19)	Creuse (23)	Haute-Vienne (87)	Limousin
Collecte FttH	5,9 M€	4,1 M€	2,7 M€	12,6 M€
Transport FttH	10,8 M€	3,8 M€	2,3 M€	16,9 M€
Desserte FttH	115,9 M€	36,4 M€	30,8 M€	183,1 M€
Raccordements 32%*	11,8 M€	3,6 M€	4,3 M€	19,7 M€


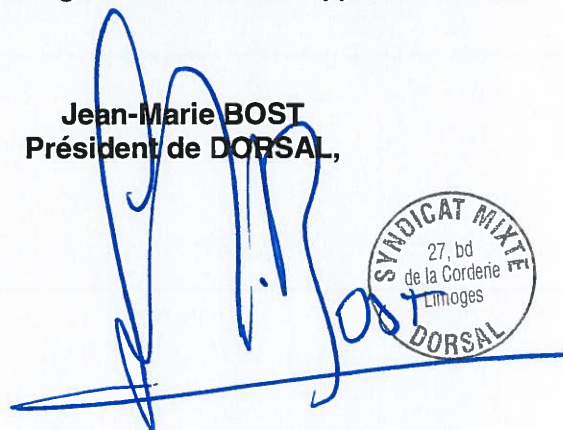
- Sur la base de 32% des prises FTTH raccordées à 5 ans (dont les pilotes)

Les participations financières inscrites au plan de financement ci-dessus, représentent le **montant maximum** qui pourra être demandé aux partenaires financiers.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité,

- **le plan de financement prévisionnel global de cette opération tel que défini ci-dessus,**
- **de donner une autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner une autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2017

Application agréée E-legalite.com